



LE 7 des HAUTS-DE-SEINE

Bulletin d'information sur le football à 7 autoarbitré

FEDERATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL COMITE DEPARTEMENTAL DES HAUTS-DE-SEINE

161 rue des Renouillers 92700 COLOMBES
Tél : 01.47.21.52.14 – Email : foot@fsgt92.org



Sommaire :

DEMARCHES ADMINISTRATIVES A EFFECTUER	2
AVANT LE PREMIER MATCH DE COMPETITION	2
GESTION DES MATCHS	2-3
ENREGISTREMENT DES RESULTATS	3-4
UNITES DE SANCTION ADMINISTRATIVES	4
REPORT DE MATCH	5
QUALIFICATION DES JOUEURS	5
LITIGES	5
DISCIPLINE ET COMPORTEMENTS VIOLENTS	6
FORMULE DU CHAMPIONNAT 2019/2020	6
TERRAIN COMITÉ	6
COMPOSITION DES GROUPES	7
CALENDRIER GÉNÉRAL	8

DEMARCHES ADMINISTRATIVES A EFFECTUER

Le début de la saison est souvent un moment délicat pour les clubs car ils ont à faire face à un certain nombre de démarches administratives, indispensables pour pouvoir entrer en compétition dans de bonnes conditions.

Nous rappelons ci-après les conseils utiles pour faciliter ce démarrage de saison.

AVANT LE PREMIER MATCH DE COMPETITION

- Déposer son dossier d'affiliation à la FSGT (différent de l'engagement foot) avec le règlement financier correspondant.

Nouvelle réglementation sur le certificat médical :

- Un nouveau joueur doit fournir un certificat médical au club.
 - Un joueur qui renouvelle sa licence dans le même club (à condition que le club ai conservé son certificat médical N-1) doit répondre au questionnaire de santé fournit :
 - S'il a répondu à la négative à toutes les questions, il remet l'attestation au club.
 - Dans le cas ou au moins une réponse est positive, il doit fournir un nouveau certificat médical.
- Enregistrer (sur le site officiel de la Fédération www.fsgt.org), les licences individuelles des joueurs. Les licences passent à l'état "en cours".
 - Déposer ou envoyer le chèque correspondant à votre comité d'affiliation. A la réception du règlement votre comité va valider les licences qui passent alors à l'état "validé". Seule une licence "validée" permet au joueur de participer à une rencontre officielle.

ATTENTION : Comme l'an dernier, la Commission football procédera au contrôle des feuilles de match dès la 1ère journée de championnat. Tout joueur figurant sur la feuille et dont la licence n'aura pas été validée entraînera la perte de la rencontre sur tapis vert.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez faire le point sur la situation de votre équipe au 01.47.21.52.14

GESTION DES MATCHS

A l'assemblée générale, les clubs reçoivent les informations sur le déroulement du championnat et notamment leur calendrier. Sur le site du foot FSGT (www.footfsgtidf.org), l'ensemble des coordonnées (mail et téléphone) des responsables d'équipe sont disponibles ainsi que les calendriers détaillés.

Contact téléphonique pour chaque match

- les équipes doivent se contacter. Ceci permet notamment d'éviter quelques désagréments sur la couleur des maillots, le lieu et l'horaire de la rencontre.

CONFIRMATION AUPRES DES INSTALLATIONS SPORTIVES

Aux équipes disposant de leur propre terrain :

Toute équipe disposant de son propre terrain devra déposer la liste de ses matchs auprès du gardien du stade ou de la Mairie qui vous a attribué le terrain.

Si le terrain est indisponible, parce qu'il n'aura pas été réservé, l'équipe aura match perdu.

Aux équipes jouant sur un terrain "Comité"

Toutes les équipes qui reçoivent (premières nommées sur le calendrier) sont tenues de confirmer la

réservation de leur terrain auprès du gardien au minimum 48h avant le match.

Les coordonnées des installations ainsi que les types de surface figurent sur le calendrier détaillé en ligne.

Le Comité transmet aux responsables des installations la liste des rencontres programmées. Il arrive que les agents responsables de l'accueil n'est pas à leur disposition cette liste et refuse l'accès au terrain. Il arrive également que l'éclairage ou les cages de but soient défectueux sans pour autant que le Comité en soit informé.

Le seul moyen pour vérifier que rien ne s'opposera au déroulement d'une rencontre est le contact téléphonique le matin même du match.

HORAIRE DES RENCONTRES

L'horaire du coup d'envoi d'une rencontre est celui indiqué sur le calendrier. Le respect de cet horaire est impératif : si vous commencez le match avec 5 mn de retard, il n'ira pas jusqu'au bout (extinction des feux ou programmation d'un match à l'horaire suivant).

Si un match est programmé après le vôtre, vous devez quitter le terrain à l'heure prévue pour ce match, même si le vôtre n'a pas eu sa durée réglementaire.

Lorsqu'une équipe n'est pas présente 10 mn après l'horaire prévue avec au minimum 5 joueurs en tenue elle est déclaré forfait

FEUILLE DE MATCH

Chaque rencontre fait l'objet d'une feuille de match, à remplir par les deux clubs qui concrétisera vis-à-vis de la FSGT le déroulement de la rencontre.

Cette feuille doit être remplie avant la rencontre et sert notamment au contrôle des licences que les deux capitaines doivent impérativement effectuer par appel des joueurs.

Il est rappelé que la licence FSGT, pour être valable, doit être validée par la FSGT et présentée conforme à l'équipe adverse (avec photo et signature de l'intéressé et rabat de la partie transparente autocollante sur le recto).

Le club qui reçoit remplit les parties obligatoires de la feuille de match : date effective de la rencontre, code journée, groupe de championnat.

Les deux équipes remplissent la liste nominative des joueurs participant au match : nom, prénom, n° de licence. En cas de non présentation d'une ou plusieurs licences le jour du match, les joueurs concernés doivent obligatoirement présenter une pièce officielle d'identité (Carte d'identité, passeport, carte de séjour).

Il est rappelé que la licence n'est pas une pièce d'identité, et que, dans un cas de contestation d'identité, seule une pièce d'identité officielle peut permettre de participer à la rencontre. Dans ce cas c'est le nom, prénom et date de naissance figurant sur la pièce d'identité qui sera porté sur la feuille de match.

A la fin du match, les deux capitaines enregistrent le score de la rencontre sur la feuille et la cosignent (la signature ne signifie pas l'acceptation du score). Tout refus de signature sera pénalisé. En cas de litige, l'équipe contestant fera parvenir un courrier (ou mail) à la FSGT explicitant les raisons du litige. C'est l'équipe victorieuse qui récupère et envoie la feuille de match à la FSGT dans les 72 heures suivant la rencontre. Cette tâche incombe à l'équipe qui reçoit en cas de match nul ou de non déroulement du match ou en cas d'arrêt prématuré de la rencontre.

ENREGISTREMENT DES RESULTATS

Le résultat doit obligatoirement être saisi sur le site web du foot FSGT dans les 48 heures qui suivent la rencontre. : (<http://footfsgtidf.org>)

Cette procédure permet à tous les pratiquants de pouvoir connaître la situation de leur compétition et à la Commission Football d'avoir l'assurance que la rencontre s'est déroulée en attendant l'arrivée de la feuille de match par courrier.

La même procédure que pour l'envoi de la feuille est appliquée (club victorieux ou recevant suivant les cas).

Le site permet d'établir les classements officiels à partir des résultats validés par la FSGT chaque semaine. **Cette validation s'effectue à réception de la feuille de match. Si la feuille de match est envoyée par courrier ou mail, l'équipe responsable de l'envoi sera tenue de conserver l'original.**

UNITES DE SANCTION ADMINISTRATIVES

La FSGT applique des sanctions administratives lorsque les clubs ne respectent pas les formalités administratives (feuilles de match mal remplies, absences à convocation, etc.).

Ces unités administratives donnent lieu à un retrait de points au classement du championnat par tranche de 10 unités cumulées.

BAREMES DES UNITES ADMINISTRATIVES

Motif	Nombre d'U.A.	
Feuille de match non conforme	1 (*)	Légende : (*) pour le club recevant (**) pour l'équipe victorieuse ou qui recevait suivant les cas (***) Cas des équipes établissant, en accord, une feuille de match non conforme au déroulement de la rencontre (match non joué ou résultat négocié)
Date effective du match manquante ou erronée	1 (*)	
Code journée manquant ou erroné	1 (*)	
Code groupe manquant ou erroné	1 (*)	
Score ou indication de non déroulement manquant	2 (**)	
Nom de l'équipe manquant	3	
Non présentation des licences à l'adversaire	10	
Absence totale des noms-prénoms	10	
Absence totale des numéros de licences	10	
Numéro de licence manquant (à l'unité)	1	
Signature du capitaine manquante	1	
Résultat non saisi	2 (**)	
Feuille de match hors délai (cachet poste)	2 (**)	
Feuille de match de complaisance ou falsifiée	30 (***)	
1 ^{er} forfait non déclaré	10	
2 ^e forfait non déclaré	20	
3 ^e forfait non déclaré	Forfait général	

REPORT DE MATCH

Il n'y a pas de report de match en football à 7 !

Cette disposition n'est pas destinée à pénaliser les équipes, mais un simple coup d'œil sur le calendrier général vous permettra de voir qu'il n'y a pas de date pour jouer d'éventuels matchs remis.

Les seuls motifs pour lesquels la commission remet des rencontres sont :

- Fermeture d'installation
- Incident technique sur le terrain
- Cas de force majeure (Grèves importantes, avis préfectoral ...)

Face à une éventuelle indisponibilité d'une équipe pour être présente sur une rencontre et quelques soit le motif (Séminaire, mariage, religion, vacances ...) la seule solution est le forfait.

QUALIFICATION DES JOUEURS

Un joueur est qualifié pour son club le jour de la date de validation de sa licence au Siège du Comité d'appartenance du club.

Les licences sont remises au capitaine adverse avant le début du match et sont vérifiées.

En cas de contestation sur l'identité d'un (des) joueur(s), la présentation d'une pièce officielle d'identité avec photo est obligatoire (permis de conduire, carte d'identité, passeport, carte d'étudiant, carte professionnelle)

Dans le cas où un joueur ne pourrait présenter sa licence, possibilité de participer à la rencontre après présentation d'une pièce officielle d'identité avec photo, pour vérification ultérieure de sa qualification par le Comité. Le joueur concerné pourra être convoqué devant la Commission gestionnaire pour présentation de sa licence.

Toute personne qui ne pourra présenter sa licence ou ne pourra justifier de son identité, comme indiqué ci-dessus, ne pourra participer à la rencontre.

Les clubs à équipes multiples devront nous faire parvenir la liste des joueurs de chaque équipe avant le 1^{er} novembre. Seuls deux joueurs par match sont autorisés à jouer dans la 2^{ème} équipe et vice versa.

LITIGES

Nous ne traiterons aucun litige qui portera sur un fait de jeu.

L'expérience montre qu'il nous est impossible de traiter sérieusement ce genre de problème, les deux équipes restant en général sur leur position (Et parfois de bonne foi).

Nous en appelons à chaque responsable d'équipe pour faire ce qu'il faut afin d'obtenir, sur le terrain, un consensus qui permettra à chaque équipe de ne pas se sentir lésée.

Dans le cas où nous serions dans l'obligation de devoir traiter des litiges pour des faits de jeu notre position sera de renvoyer les clubs dos à dos pour ne pas avoir réussi à se mettre d'accord et de leur donner match perdu par pénalité (0Pt et 0 but).

DISCIPLINE ET COMPORTEMENTS VIOLENTS

Concernant les actes de violence sur les terrains de foot à 7, nous serons extrêmement vigilants.

Compte tenu que nos compétitions sont avant tout un espace de loisir et de plaisir pour les amoureux du ballon rond, il n'est pas tolérable de la part d'un joueur d'exprimer de la violence (physique ou verbale).

Tout licencié qui serait coupable de violence dans une enceinte sportive sera automatiquement suspendu à la réception de la feuille de matchs et/ou des rapports des équipes et ce dans l'attente du traitement du dossier (rapport qui doit parvenir au comité gestionnaire dans les 48h après la tenue de la rencontre).

Les personnes concernées seront convoquées devant la commission de discipline et leur cas sera étudié conformément au règlement des épreuves de football en Île de France.

FORMULE DU CHAMPIONNAT 2019-2020

Le championnat est hiérarchisé avec 3 divisions (Elite Ouest la Défense, Groupes A et B). Les matches se jouent en aller/retour dans des groupes de 8 à 9 équipes.

Les matches retours des équipes des groupes B seront programmés pour janvier 2020.

MONTEE ET DESCENTE pour la saison N+1 :

Les 2 premiers de chaque groupe montent de division et les 2 derniers descendent. Cette disposition pourra être revue en fonction du bilan qui sera fait pour la poule Elite Paris/Ouest la Défense.

INSTALLATIONS COMITÉ

STADE DES CHAZOTTES
3 boulevard Dequevauvilliers
92230 GENNEVILLIERS
Surface : Pelouse
Tél : 01.47.99.74.83

Stade Yves du Manoir
12 rue François Faber
92700 Colombes
Tél : 01.56.83.76.80
Surface : Synthétique

Parc de la Grenouillère
148 Avenue Charles de Gaule
92160 ANTONY
Tél : 01.41.87.28.70
Surface : Stabilisé

Composition des Groupes 2019-2020

POULE ELITE PARIS OUEST LA DEFENSE	
1	3WK
2	ALISAN
3	AMICALE PIED BALLE
4	CORONAVIT AQUILAE
5	ES RENAULT A
6	INTERNAZIONALE PLAYERS
7	JA BOIS COLOMBES A
8	LA CAVE
9	RATHELOT 80

GROUPE A1	
1	AD FOOT PARISIENS
2	AS JEUNES DE COLOMBES
3	ASCPL B
4	CG 92 LOISIR A
5	FC BVA
6	HOUILES AC
7	JA BOIS COLOMBES B
8	LES FIERES CRAMPONS
9	TEAM DE L'OUEST

GROUPE A2	
1	AS MF
2	ASM ST CYR
3	CONDORCET CLUB CENTRAL
4	CSM CLAMART A
5	CSM CLAMART B TANGO
6	CSM CLAMART C
7	FC MONTAGUEZ
8	MBDA SPORT A
9	TEAM PEPITE

GROUPE B1	
1	ACP COURBEVOIE
2	AGORA KARAYIB
3	AS Chevres Olympiques
4	FC ELBY SL92
5	FC MARCASSINS
6	FC PRISMA MEDIA
7	MAPA UNITED
8	SARTROUVILLE
9	SETE

GROUPE B2	
1	AS BOUILLON FC
2	AS FOSSE
3	ASQ SEC
4	BPI CONSOLAT SL92
5	FC PVH
6	FC VIKINGS UNITED
7	LES COPAINS DABORD
8	LES TONTONS FLINGUES
9	LIBRE

POULES EXPERIMENTALES

POULE PRES DE CHEZ SOI RER A - BRASSAGE 1			
	Comité	Equipes	Terrains
1	92	APPLIUM CLUB SPORTIF	
2	92	DASSAULT SPORT 92	Seul
3	75	CP FVG	
4	75	FC BALEKS	
5	92	LES PETITS PRINCES	
6	75	NINJA TURTLES	
7	92	AS BULL	
8	75	SINTEO	
9	75	SPARTAK CHAMP DE MARS	

POULE PRES DE CHEZ SOI RER A - BRASSAGE 2			
1	92	LES GALACTIX	
2	92	THE SOLOGNE SHOOTING GAME A	
3	92	THE SOLOGNE SHOOTING GAME B	
4	75	LE PARIS OLYMPIQUE	
5	75	SLC III	
6	75	TURLURE FC	
7	92	AQE NANTERRE	
8	75	FC GRINTA	
9	92	JUVENTUS DE TURING	

POULE PRES DE CHEZ SOI CHOISY RER D - BRASSAGE 1			
1	94	ACM REGGINA	Partage
2	75	AS BLAISE	
3	94	MAJESTICS UNITED 3	Seul
4	75	SEPTENTRION A	
5	75	TOUT PUISSANT ARAGO	
6	92	ATLETICO GREENERO	
7	75	BAYER LEVERKUSEC	
8	75	SONS OF CRETEIL	
9	75	RC SAMBA	

POULE PRES DE CHEZ SOI CHOISY RER D - BRASSAGE 2			
1	94	ORLY FC	
2	94	FC RUNGIS	
3	75	LES BARONS	
4	94	MAJESTICS UNITED	Seul
5	75	SPORTING XV	
6	75	AS IC PARIS	
7	75	DSK MOSCOU	
8	75	PARIS EAST SIDE A	
9	75	HSBC 94	

CALENDRIER GENERAL PREVISIONNEL

Semaine	ELITE P/O	GROUPES A	GROUPES B	GRUPE RER A-B-D	Observations
lun 23 sept	Journée 1	Journée 1	Journée 1	Championnat	
lun 30 sept	Journée 2	Journée 2	Journée 2	Championnat	
lun 7 oct	Journée 3	Journée 3	Journée 3	Championnat	
lun 14 oct					1ère journée
lun 21 oct	Journée 4	Journée 4	Journée 4	Matches Remis	Sam 19 oct. au
lun 28 oct	Journée 5	Journée 5	Journée 5	Matches Remis	sam 4 nov 17
lun 4 nov	COUPES & MATCHES REMIS				2e journée
lun 11 nov	LIBRE	Journée 6	Journée 6	LIBRE	
lun 18 nov	Journée 6	Journée 7	Journée 7	Championnat	
lun 25 nov	Journée 7	Journée 8	Journée 8	Championnat	
lun 2 déc	COUPES & MATCHES REMIS				3e journée
lun 9 déc	Journée 8	Journée 9	Journée 9	Championnat	
lun 16 déc	Journée 9	Journée 10	Journée 10	Championnat	
lun 23 déc	TRÊVE		LIBRE		sam 21 déc 19
lun 30 déc			LIBRE		dim 5 janv 20
lun 6 janv	COUPES & MATCHES REMIS				32ème
lun 13 janv	Journée 10	Journée 11	Journée 11	Matches Remis	
lun 20 janv	Journée 11	Journée 12	Journée 12	Championnat	
lun 27 janv	Journée 12	Journée 13	Journée 13	Championnat	
lun 3 févr	COUPES & MATCHES REMIS				16ème
lun 10 févr	Journée 13	Journée 14	Journée 14	Matches Remis	
lun 17 févr	Journée 14	Journée 15	Journée 15	Matches Remis	sam 8 févr 20
lun 24 févr	Journée 15	Journée 16	Journée 16	Championnat	dim 23 févr 20
lun 2 mars	COUPES & MATCHES REMIS				8ème
lun 9 mars	Journée 16	Journée 17	Journée 17	Championnat	
lun 16 mars	Journée 17	Journée 18	Journée 18	Championnat	
lun 23 mars	Journée 18	Journée 19	Journée 19	Championnat	
lun 30 mars	COUPES & MATCHES REMIS				Quart
lun 6 avr			Matches Remis		sam 4 avr 20
lun 13 avr			LIBRE		dim 19 avr 20
lun 20 avr			Championnat		
lun 27 avr			Championnat		
lun 4 mai			Championnat		
lun 11 mai	COUPES & MATCHES REMIS				½ finales
lun 18 mai			Championnat		
lun 25 mai			Championnat		
lun 1 juin			LIBRE		
lun 8 juin	COUPES & MATCHES REMIS				FINALE IDF
lun 15 juin			Championnat		
lun 22 juin			Matches Remis		